

En Alerte

Le système canadien En Alerte est un partenariat entre les responsables de la gestion des urgences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, Environnement et Changement climatique Canada, Pelmorex Corporation (Météo Média), l'industrie de la diffusion et les fournisseurs de services sans fil. Il permet aux autorités gouvernementales de transmettre des alertes aux Canadiens à la télévision et à la radio depuis 2015 et aux appareils sans fil depuis avril 2018.

Ce ne sont pas tous les Manitobains qui recevront les alertes d'urgence sur leur appareil sans fil. Un appareil sans fil compatible doit répondre à trois conditions :

- il doit être un appareil sans fil compatible aux alertes publiques, comme un téléphone intelligent, pouvant se connecter à un réseau LTE (souvent appelé « 4G LTE »);
- il doit être muni de la dernière version du logiciel d'exploitation;
- il doit être connecté à un réseau cellulaire LTE lorsque l'alerte d'urgence est émise ou se connecter au réseau pendant que l'alerte est toujours active.

Si l'appareil ne répond pas aux trois conditions lorsque l'alerte d'urgence est diffusée, il ne pourra pas la recevoir.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) exige actuellement que 50 % des nouveaux appareils en vente au Canada soient compatibles avec En Alerte. Cette exigence passera à 100 % en avril 2019. Au fil du temps, un plus grand nombre d'appareils sans fil deviendront compatibles, et davantage de Manitobains pourront recevoir les alertes par ce moyen.

Le CRTC a aussi prescrit que tous les appareils sans fil compatibles doivent recevoir toutes les alertes pertinentes. Aucune inscription ni aucun abonnement ne sont requis. Les alertes d'urgence seront automatiquement transmises au moyen des canaux de diffusion, comme la télévision et la radio, ainsi qu'aux appareils sans fil compatibles connectés au réseau LTE. Vous ne pouvez pas refuser de recevoir des alertes d'urgence concernant des situations qui présentent une menace pour la vie.

Au Manitoba, l'Organisation de gestion des urgences du Manitoba et Environnement et Changement climatique Canada sont les utilisateurs autorisés du système d'alerte d'urgence En Alerte.